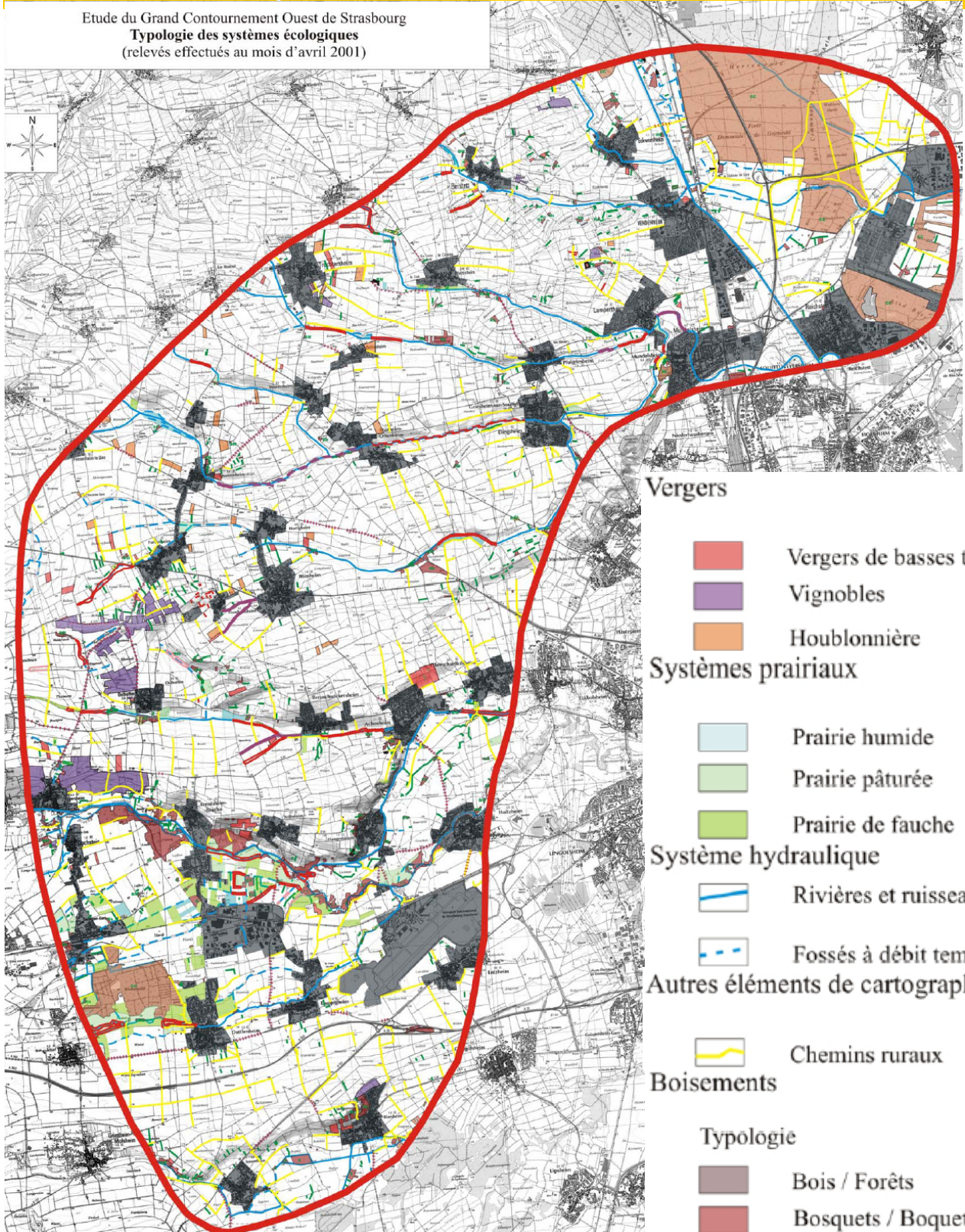


Pièce E : Etude d'impact

E4. Analyse de l'état initial du site et de son environnement

Etude du Grand Contournement Ouest de Strasbourg
Typologie des systèmes écologiques
 (relevés effectués au mois d'avril 2001)



Vergers

- Vergers de basses tiges
- Vignobles
- Houblonnière

Systèmes prairiaux

- Prairie humide
- Prairie pâturée
- Prairie de fauche

Système hydraulique

- Rivières et ruisseaux
- Fossés à débit temporaire

Autres éléments de cartographie

- Chemins ruraux

Boisements

Typologie

- Bois / Forêts
- Bosquets / Boquetaux

Rideaux boisés

- Rideau monospécifique à Saule
- Rideau monospécifique à Aulne glutineux
- Arbre de première grandeur (H < 7 mètres)
- Arbre de deuxième grandeur (7 < H < 20 mètres)
- Arbre de troisième grandeur (H > 20 mètres)
- Caractère continu
- Caractère discontinu

Haies et alignements

- Haie de fruitiers
- Haie d'Aubépines et de Prunelliers
- Haie de Robiniers faux-acacia et de Sureaux noirs
- Alignements d'arbres de haut-jet sur berme routière

E4.3. Environnement naturel

E4.3.1. Grands ensembles naturels

Dans l'aire d'étude, la matrice de cultures industrielles (céréales) ou spécialisées (tabac, houblon) domine largement et les espaces naturels sont relégués dans des secteurs où la valorisation agricole est rendue difficile en raison de l'excès d'eau, de la topographie ou de la nature des sols. Rares et peu étendus, les espaces naturels constituent un enjeu important.

Le projet traverse la vallée de la Bruche qui est une zone humide remarquable d'intérêt régional dont la valeur est reconnue. La flore et la faune autrefois très riches se sont appauvries mais les prairies humides et les boisements relictuels conservent un grand intérêt. Ce ried* constitue une coulée verte le long de la Bruche, du canal Vauban et du Bras d'Altorf, entre l'agglomération de Strasbourg et la zone de Piémont ; c'est un secteur à forte diversité faunistique, floristique et phytocoenotique*.

La vallée de la Bruche concentre les habitats remarquables de l'aire d'étude depuis le rebord des côtiers* jusqu'au Bras d'Altorf.

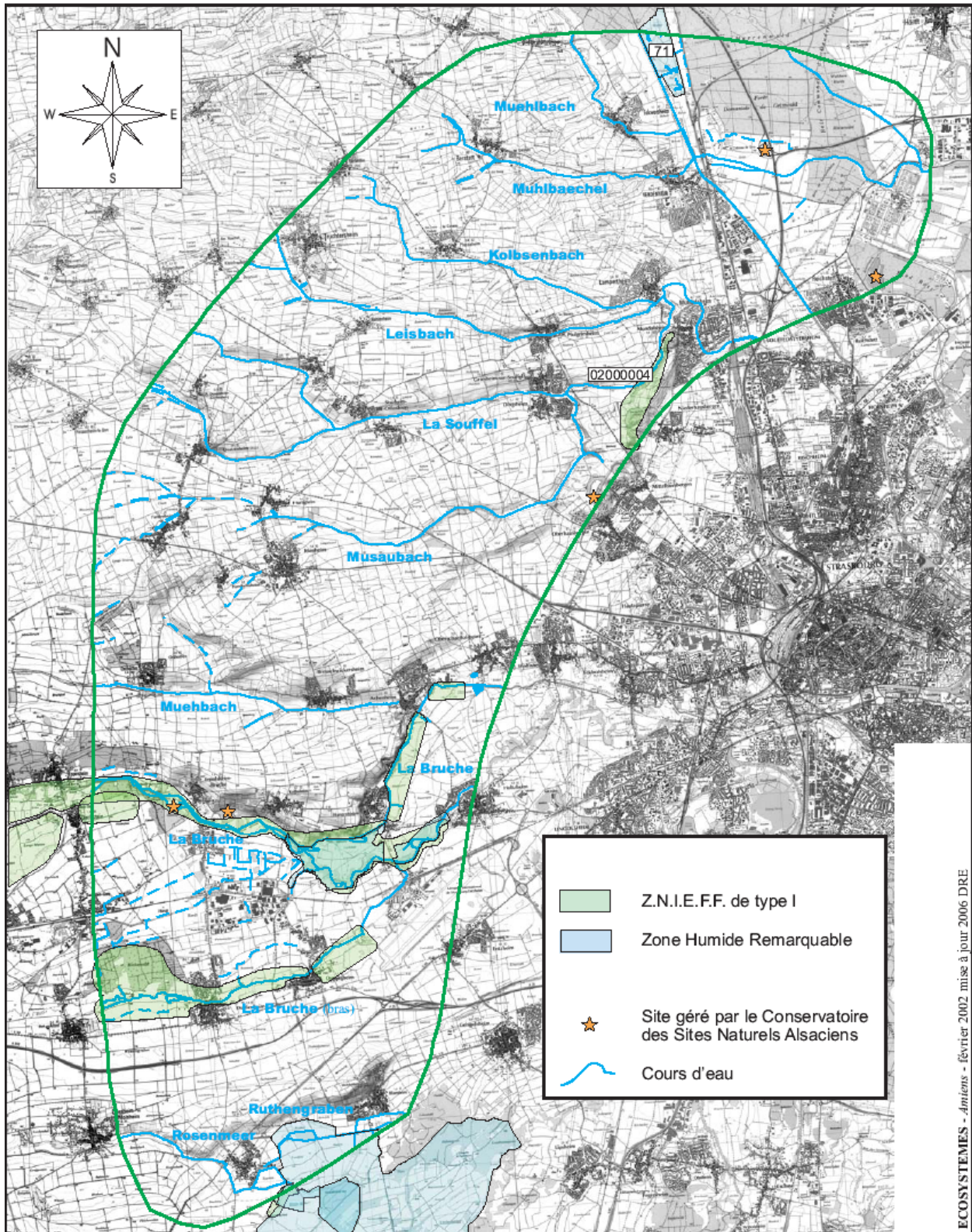
Représentant actuellement le lit majeur le mieux préservé à l'Ouest immédiat de Strasbourg, le site est à sensibilité très forte par rapport aux habitats rencontrés (chênaie-charmaie, saulaies, vergers, jardins maraîchers, prairies humides, lit mineur de la Bruche et canal de la Bruche, proximité d'une station à Osmoderme*) et doit faire l'objet de grandes précautions lors de son franchissement, comme dans une moindre mesure les vallées du Bras d'Altorf, du Muehlbach et du Muehlbaechel.

La forêt du Grittwald, située au Nord de Strasbourg, couvrant une superficie de 217 ha, situés de part et d'autre de l'autoroute A4, présente également une certaine richesse.

Le peuplement est un mélange de pins sylvestre et de chênes (rouvres essentiellement) mais les boisements y varient selon les types d'exploitation appliqués par les forestiers sur les parcelles. Des chablis récents ont permis à la flore herbacée de se développer. Jonchaies et moliniaies se développent sur un sol acide avec des recouvrements de Molinie parfois important. Les espèces végétales sont communes et traduisent bien les sols de la chênaie-charmaie. On retiendra néanmoins la dynamique forestière diversifiée depuis les chablis*, les dépressions humides, les différences de sol induisant des variations dans la structure de la végétation, les essences forestières et la richesse spécifique.

Pièce E : Etude d'impact

E4. Analyse de l'état initial du site et de son environnement



E4.3.2. Les zones d'importance biologique

Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

Le projet s'inscrit dans plusieurs Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF*) :

de type II décrite sous le nom de *Ried* de la Bruche*, sous le n°0801 0000, regroupant les zones de type I suivantes :

- *Rives et Rieds* de la Bruche*, ZNIEFF* I n°0800 0001 (communes de Molsheim, Ergersheim, Ernolsheim-sur-Bruche, Kolbsheim, Hangenbieten, Achenheim, Holtzheim, Oberschaeffolsheim, Wolfisheim, Eckbolsheim) ;
- *Dachsteinbach, rives et rieds riverains*, ZNIEFF* I n°0800 0005 (communes de Altorf, Duttlenheim, Duppigheim) ;
- *Mittelgiessen, prairies*, ZNIEFF* I n°0800 0006 (commune de Davhstein). Cette zone n'a plus d'intérêt aujourd'hui car la prairie a été convertie en champ cultivé.

de type I décrite sous le nom de *Haulenberg*, sous le n°0200 0004, sur la commune de Mundolsheim. Un des derniers reliquats de nature dans la plaine agricole entre l'agglomération strasbourgeoise et les Vosges. Il s'agit d'un boisement artificialisé où existaient jadis des plantes à affinités montagnardes.

de type I décrite sous le nom de *Kanfgraben*, sous le n°0700 0002, sur la commune d'Innenheim. Cette petite surface tutoie la limite à l'extrême Sud de l'aire d'étude. Elle est citée ici pour mémoire.

Zones Humides

La pointe Nord au niveau de *Richhof* entre les communes de Innenheim et Blaesheim tout au Sud de l'aire d'étude appartient à un secteur de l'inventaire des zones humides remarquables du Bas-Rhin, décrite sous le nom de *Bruch de l'Andlau* (fiche n°112). Cette zone a été retenue pour son intérêt écologique et ses prairies installées sur tourbe et sur alluvions sablo-limoneuses siliceuses reposant sur la nappe phréatique du Rhin.

La vallée de la Bruche est aussi un secteur particulièrement remarquable.

Un certain nombre de prairies humides se caractérisant par des sols asphyxiants suite à la remontée de la nappe phréatique à la surface du sol et dans lesquelles l'eau est à l'origine d'une flore diversifiée et caractéristique ont aussi été identifiées dans deux secteurs, celui de Breushwickersheim / Osthoffen et tout au sud de l'aire d'étude sur Innenheim / Blaesheim.

Réseau Natura 2000*

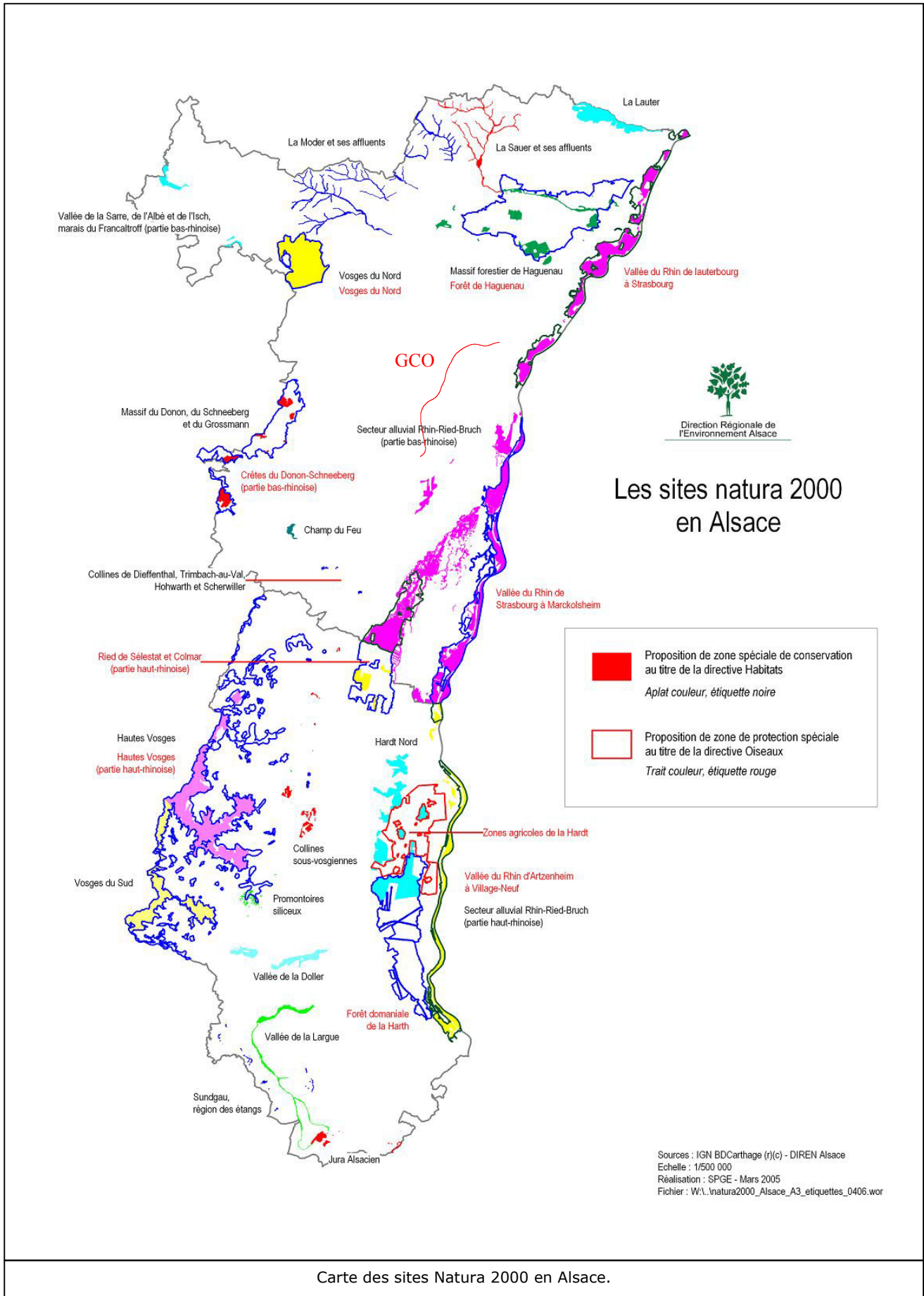
La rivière de la Bruche, recensée à l'inventaire des habitats et espèces d'intérêt communautaire, n'a pas été retenue comme site susceptible d'être reconnu d'intérêt communautaire.

Schéma du réseau des espaces naturels d'Alsace

La vallée de la Bruche en fait partie.

Autres

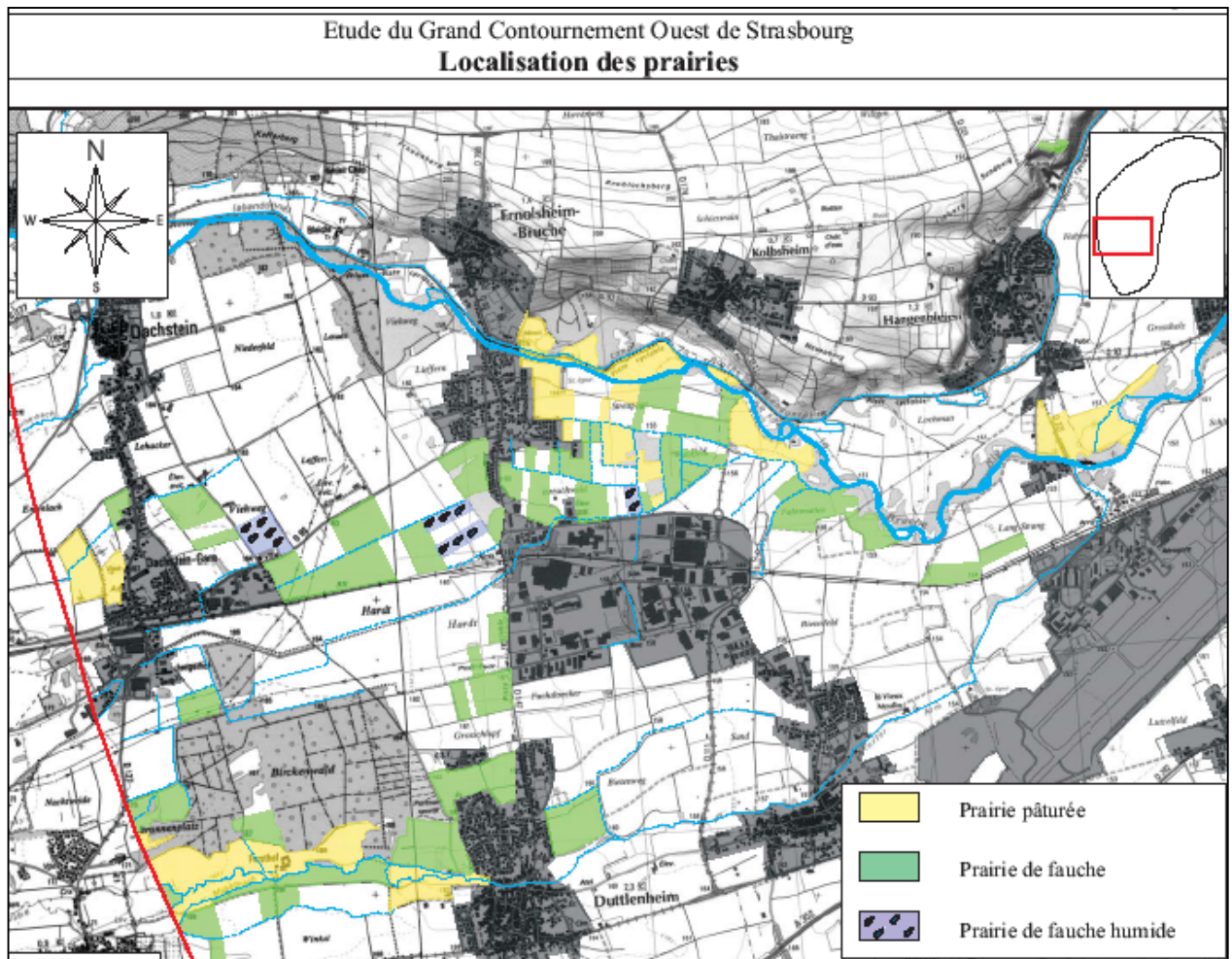
On note l'existence, dans le nœud autoroutier* A4/A35, d'une réserve de nature, gérée par le Conservatoire des Sites d'Alsace.



Carte des sites Natura 2000 en Alsace.

Pièce E : Etude d'impact

E4. Analyse de l'état initial du site et de son environnement



Prairies de la vallée de la Bruche